



101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0  
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833  
Courrier électronique : [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) Site web : [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca)

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## **A V I S P U B L I C**

### **DÉROGATION MINEURE N° 2026-19**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE A DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

Lors d'une séance régulière du 10 juin 2026 qui se tiendra à 19 h, au 100, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2026-19, telle que décrite ci-après.

**Nature et effets de la demande :** Approbation de l'installation d'une serre dans la marge avant.

**Identification de l'immeuble concerné :** 235, 2<sup>e</sup> rue du Lac-Rouge nord  
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)  
Lot 6 183 078 (cadastre du Québec)

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-SIX.**

**Anick Beauvais**  
Directrice générale et greffière-trésorière

Pour toutes questions ou oppositions concernant cet avis, veuillez nous contacter avant le 10 juin 2026 à [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) ou au 450-883-2264.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
(Dérogation mineure n° 2026-19)

Je soussignée, Anick Beauvais, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant en trois (3) exemplaires, aux endroits désignés par le conseil municipal, le dix-neuvième jour du mois de mai deux mille vingt-six.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-SIX.**



**Anick Beauvais**

Directrice générale et greffière-trésorière